

SYNERGIE-OFFICIERS



MOUVEMENT GÉNÉRAL DE MUTATION 2026



30 JANVIER 2026

SYNERGIE-OFFICIERS SEUL À LA MANOEUVRE

Grâce à l'action et la détermination de **SYNERGIE-OFFICIERS**, seul à avoir porter cette demande, les conditions de candidature sur le prochain mouvement général vont être élargies pour permettre :

- ⊖ **Aux officiers de la 29ème promotion (titulaire de mars 2025) de candidater sur des postes A, avec des mutations prévues en mars 2027,**
- ⊖ **Aux officiers de la 27ème promotion (titulaire de mars 2023), de candidater sur des postes B1, avec des mutations prévues sur ce niveau de postes en mars 2027.**

Les mutations des officiers non concernés par des blocages statutaires pourront être actées, comme habituellement entre juin et septembre 2026.

Ce mouvement général, qui sera publié aux alentours de mi-février, sera suivi d'un APC au mois de septembre.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite de la prise en compte de cette demande par le Bureau des Officiers de Police.

SYNERGIE-OFFICIERS demande instamment aux directions de prendre en compte dans leurs demandes d'ouverture de postes ceux susceptibles d'être vacants. Ce dispositif ne pourra être efficace que si tous les postes susceptibles d'être libérés sont ouverts dès la publication du mouvement général.

SYNERGIE-OFFICIERS, LE CHOIX DE L'AMBITION !

Le Bureau National



3 boulevard du Palais - 75004 Paris

T 01 40 13 02 85

www.synergie-officiers.com / bureau.national@synergie-officiers.com